

Avis de constitution

SOCIETE « KEASSA ENTREPRISE »

Siège ABIDJAN COCODY ABATTA PRES DE MONDIAL
BETON LOT 134 ILOT 16, Lot 134, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEASSA ENTREPRISE »

Objet : Génie civil, aménagement foncier, construction
. Restauration, évènementiel, hôtellerie
. Location d'engins lourds
• Entretien bureautique
• Entretien espace vert public
• Import-export
• Vente de matériels de construction et divers
Et pour la réalisation de l'objet social :
meubles et immeubles ;
• L'acquisition, la location et la vente de tous biens
• L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
La prise en location gérance de tous fonds de commerce :
• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
• Et généralement, toutes opérations financières ; commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ABATTA PRES DE MONDIAL
BETON LOT 134 ILOT 16, Lot 134, Ilot 16

Dirigeant(s) M CHAZALON PESSON MONKET LANDRY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02520 du 08/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14560/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

